

Formation référent(e) harcèlement sexuel et agissements sexistes en e-learning

OBJECTIF(S)

- Être capable de définir le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et identifier les situations caractéristiques
- Être capable d'appréhender le cadre juridique du harcèlement sexuel
- Être capable d'expliquer les répercussions psychologiques du harcèlement sexuel
- Être capable de décrire les missions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Être capable de mettre en œuvre les dispositifs et les outils de prévention des risques

PUBLIC CONCERNÉ

- Référent(e) « harcèlement sexuel et agissements sexistes » désigné(e) parmi les membres du CSE
- Membres du CSE

PRÉ-REQUIS

- Avoir un ordinateur pour la formation (un ordinateur par stagiaire)
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique



Formation à distance



1 mini /100 maxi



7.00 heures

LES PLUS

Nous sommes certifiés QUALIOP1 ; Formation opérationnelle ; Remise à chaque participant d'une boîte à outils numérique.

- + Ce module est conçu pour une formation en autonomie : Chacun travaille à son rythme et en fonction de ses contraintes professionnelles.
- + Notre formation est interactive et ludique : Nous vous proposons des vidéos, des QCM, des animations, des textes à étudier et des exercices.
- + L'équipe pédagogique est disponible tout au long de la session pour aider les stagiaires en cas de problème ou de difficulté.
- + Les stagiaires valident un maximum de connaissances grâce aux évaluations continues.



L'équipe pédagogique d'Hygée



Évaluation de positionnement
Évaluation formative
Évaluation des acquis



Attestation de formation

PROGRAMME

- Généralités
 - Présentation de la formation
 - Quelques chiffres
- Définir le harcèlement sexuel
 - Harcèlement sexuel : un délit
 - Les propos ou comportements à connotation sexuelle non désirés et répétés
 - Le harcèlement sexuel assimilé
 - Les sanctions du harcèlement sexuel
 - Distinguer le harcèlement sexuel de la séduction
- Définir l'agression sexuelle
 - L'agression sexuelle
- Définir les agissements sexistes
 - Définir le sexisme
 - Sexisme ? Comment savoir ?
- Le cadre légal
 - Du code pénal au code du travail
 - Des exemples concrets, la jurisprudence
- Des fausses idées
 - Harcèlement sexuel, prescription ?
 - Apporter la preuve du harcèlement ?
 - Salarié harcelé, salarié protégé ?
- Les répercussions du harcèlement sexuel
 - Violences internes, des effets pour la santé
 - Violences internes, des répercussions sur le travail
- Rôle et missions du référent
 - Rôle et missions du référent HSAS ce que dit la loi...
 - Rôle et missions du référent HSAS ce que ne dit pas la loi...
 - Légitimité du référent
- La position de l'employeur
 - Position de l'employeur, un message clair
 - Informer
 - Prévenir
 - Sanctionner
- Le CSE
 - Formation des membres du CSE en matière de SSCT
 - Missions du CSE en matière de SSCT
- Mettre en œuvre les dispositifs et les outils de prévention - Le risque harcèlement
 - L'évaluer pour le connaître, des indicateurs pertinents
- Mettre en œuvre les dispositifs et les outils de prévention - Rôle du CSE
 - Le droit d'alerte une prérogative du CSE
- Mettre en œuvre les dispositifs et les outils de prévention - Se faire aider
 - Le médecin du travail
 - L'inspecteur du travail
- Évaluation des acquis

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Vidéos
- Présentations
- Animations
- Études de cas

TAUX DE SATISFACTION DU MODULE

8.5/10 - 43 stagiaires (Maj 06/11/2024)

DURÉE DE VALIDITÉ

4 ans